

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(17\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 14 novembre 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 14 novembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 4 p. (32r, 33r, 34v, 35r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 14 novembre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48649>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 novembre 1875](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Sur l'achat d'une propriété à Guise proposée par monsieur Lefèvre :
« Quant à moi, je ne veux plus acheter pour un sou à Guise ». Godin se demande si ce n'est pas une manœuvre des agents d'Esther Lemaire pour savoir s'il est prêt à acheter l'usine aux conditions du récent jugement. Il ne s'oppose pas à ce que son fils Émile en fasse l'achat pour son compte à bon prix. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens : « Je ne puis accepter ce jugement, mais ce que nous avons de mieux à faire c'est de ne pas parler. Mais à partir de ce jour, je vais recommencer les études de l'an dernier sur les avantages qu'il y aurait à fonder un établissement d'industrie du chauffage ailleurs en France [...] » Godin pense qu'il n'hésiterait pas à créer un nouvel établissement s'il pouvait utiliser directement les minerais de la Nièvre dans la production de la fonte moulée. Il pense que l'approvisionnement en charbon de Sarrebruck pourrait se faire à Clamecy comme à Guise. Sur la production de fonte douce. Il propose à son fils de l'aider à faire l'étude comparée de l'influence des transports sur le prix de revient des marchandises à Guise et à Clamecy.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Information](#), [Procédure \(droit\)](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Lecloux \[monsieur\]](#)
- [Lefèvre \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Clamecy \(Nièvre\)](#)
- [Nièvre \(France\)](#)
- [Sarrebruck \(Allemagne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Je suis d'accord avec toi sur tous
les chiffres que tu me donnes, et
sur la conclusion que tu en tires.
Je ne puis accepter ce jugement,
mais ce que nous avons de mieux
à faire, c'est de n'en pas parler.

Mais à partir de ce jour, je
vais recommencer les études de
l'an dernier sur les avantages
qu'il y aurait à fonder un établis-
sement d'industrie du chauffage ailleurs
en France, et à chercher quelle sera
richement la situation la plus avan-
tageuse pour les approvisionnements
de matières premières et l'écoulement
des produits au point de vue du
bon marché des transports, comme
résultat définitif sur le produit
fabriqué.

Je crois qu'il n'y aurait pas à
visiter les mines de charbon de France
seulement les mines de la Haute-
à la production des fontes moulées.
J'aurais les charbons du centre com-

ressources, et puis que nous en faisons venir de Saarbrück à Guise, il paraît sans doute aussi possible de les faire arriver à Chancy.

Il n'y a qu'une difficulté à ce projet c'est qu'il serait peu pour obtenir les bonnes qualités de fonte douce, on n'y arrive réellement qu'avec des fourneaux de grande dimension, tandis qu'il faudrait que nous possédions si seule cette qualité de fonte avec un fourneau ne faisant que 10 à 12 tonnes par jour.

Il y a sans doute quelque chose à découvrir dans cette voie, jusqu'à ce jour on n'a envisagé le haut fourneau qui constitue un moyen de produire la fonte en grand, il y aurait assurément quelque chose à faire aujourd'hui pour trouver le haut fourneau appliqué directement à la production de fonte mallée.

Si je possédais ce moyen, avec les procédés de moulage mécanique que j'ai découverts, je pourrais monter

une usine qui n'aurait pas de
rivale possible.

Dans tous les cas, comme tu aimes
à faire des chiffres, il y aurait là une
étude sérieuse que tu pourrais m'aider
à faire, sur le prix de revient du
produit fabriqué à Clamecy ou à
Guisé, au point de vue de la seule
influence des transports sur le produit
livré au commerce. Si il te convient
de t'occuper de cela, envoie-moi tes
calculs le plus tôt possible.

Ca t'ai de tout cœur

Lucien